

## Le bilan de compétences

**Si vous voulez changer de métier, commencer une formation ou tout simplement faire le point sur vos compétences professionnelles et personnelles, pensez au bilan de compétences !**

- **Tous les salariés et les demandeurs d'emploi** peuvent demander à effectuer un bilan de compétences.
- Un bilan de compétences est en général organisé en plusieurs séances de 2 à 3 heures chacune. **Pour faire un bilan complet, il faut compter 2 à 3 mois.** Pendant ces entretiens, vous serez accompagné par un organisme spécialisé afin de parler de vos compétences et de vos qualités professionnelles et personnelles, vos centres d'intérêt, votre parcours, vos expériences.



[www.je-change-de-metier.com/bilan-competences](http://www.je-change-de-metier.com/bilan-competences)



Découvrez notre actualité sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux     

